

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Ville annule le pardon national de la batellerie

Alors que la réhabilitation du monument aux morts va débiter, le 61^e pardon national de la batellerie est annulé en raison de l'épidémie du Covid-19. Il devait avoir lieu du 19 au 21 juin.

Le traditionnel ravivage de la flamme du souvenir devra attendre. Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus, la Ville a

annoncé le 29 avril l'annulation de la 61^e édition du pardon national de la batellerie prévue du 19 au 21 juin. Depuis sa création en 1960,



Depuis sa création en 1960, le pardon national de la batellerie n'avait connu qu'une seule annulation en 1968.

l'événement n'avait connu qu'une seule annulation en 1968.

Alors que les festivités du pardon national de la batellerie sont particulièrement prisées par les Conflanais, la présidente de l'association des anciens combattants de la batellerie, Irène Neyt, comprend les motifs de cette annulation. « *Je ne veux prendre aucun risque et je n'incite donc pas les anciens combattants à y participer, ajoute-t-elle. Ce sont des personnes âgées et je ne veux pas risquer leur santé.* »

« Je ne veux prendre aucun risque »

Bien que le pardon national de la batellerie soit annulé, la Ville continue toutefois de soutenir la réhabilitation de la statue du monument aux morts, dégradé par des infiltrations d'eau en février. La conservatrice générale des monuments historiques ayant approuvé le choix du restaurateur, les travaux débiteront « *prochainement* », souligne la Ville. Le coût s'élève à 25 315 euros, subventionné à hauteur de 65 % par le Conseil départemental des Yvelines. ■